PREMIERE COMMUNION

4 juin 2023 à <u>11h15</u> Fête de la Sainte Trinité (Date limite d'inscription 13 février 2023)

1. Préparation

Monsieur le chanoine Guitard assurera la préparation des enfants à la Maison Saint-François-de-Sales (47 ter avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi) :

- samedi 18 mars 2023 de 14h30 à 16h30
- samedi 15 avril 2023 de 14h30 à 16h30
- récollection : samedi 3 juin de 10h à 16h (fin à l'église, apporter un pique-nique).

Nous insistons sur la ponctualité et l'assiduité des enfants à ces trois réunions, et comptons sur votre aide pour qu'ils apprennent le mieux possible les prières et chants demandés lors de la première réunion. Nous vous demandons de veiller à ce qu'ils se confessent <u>pour la première fois **un mois**</u> avant la cérémonie, les chanoines les confesseront de nouveau la veille.

Nous vous remercions de veiller également à ce qu'ils se préparent dans le recueillement à ce grand évènement, notamment à l'aide du livret que nous leur distribuerons dès la première réunion.

N'oubliez pas d'apporter le <u>livret de famille catholique</u> le 3 juin au plus tard afin que la Première Communion de votre enfant puisse y être mentionnée.

2. Cérémonie

Le dimanche 4 juin 2023, les enfants devront être à l'église dès 11h, dans la tenue demandée :

- Pour les filles : robe blanche et petite couronne de fleurs blanches, chaussures blanches (prêt possible).
- Pour les garçons : chemise blanche, et soit bermuda blanc et chaussures blanches <u>en cuir</u> (prêt du bermuda et des chaussures blanches possible) soit pantalon citadin gris et chaussures de ville <u>en cuir</u> habillées.

Ils trouveront à leur place un livret de cérémonie qui leur permettra de suivre la messe.

Nous vous informons que nous leur demanderons de revenir le jour de la **Fête Dieu**, le **11 juin 2023**, pour prendre place dans la procession en fin d'après-midi. (*Horaire indiqué ultérieurement*).

3. Documents

Une participation, facultative en cas de difficultés, de 15 € est demandée afin de couvrir les différents frais (chèque à l'ordre de la Chapellenie Notre-Dame-de-France) à adresser en même temps qu'un certificat de baptême (pas de photocopie du livret de famille catholique) AVANT le 13 février 2023 à la Maison Saint-François-de-Sales 47 ter, avenue de l'Abreuvoir 78160 Marly-le-Roi, à l'attention de Madame Chaptal.

Une inscription est validée dès la réception de ces documents. Vous nous rendrez un immense service en évitant de nous les remettre lors des réunions.

Renseignements téléphoniques auprès de Madame Chaptal 06 12 89 63 31.